

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISE-TYPE DE VHC. A. MOT.

Catégorie Voiture de tourisme	Marque CITROEN	Désignation du type / Signe de reconniss. II _____ Familiale	Borderseau-typo N° 1 2 0 9
-------------------------------------	--------------------------	---	-------------------------------

Moyens de reconnaissance du type " " s/plaquette - Exécution familiale av.3 stra-
 N° de châssis trappé A droite sous le capot s/rebord carrosserie s/plaq.-type pontins
 N° de moteur trappé A droite en bas sur carter moteur, sur plaquette
 Constructeur du châssis S.A. André CITROEN, 117/167 Quai de Javel, PARIS XVe.
 Constructeur du moteur S.A. André CITROEN, 117/167 Quai de Javel, PARIS XVe.

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type CITROEN	Nombre d'essieux 2	Constructeur S.A. André
Genre En ligne, s.en tête	Entraînement sur roues avant	Genre / Forme CITROEN
Cerburant Benzine	1. Frein A pied: Hydraulique	Lincusine
Nombre cyl. 4 Temps 4	sur toutes les 4 roues	Nombre de portes 4
Alésage 78 mm.	2. Frein A main: Mécanique, à tambours,	Nombre de places ass. *) Total 7-
Course 100 mm.	à câble, sur roues arrières	Avant 2 Milieu 3 Arrière 2-
C.V.-impôt 9,734	3. Frein ---	*)
Cylindrée totale 1'911 cm³	Frein de remorque ---	Nombre de places debout ---
C.V. frein 56	Direction A gauche - A crémaillère	Pour motos: Siège arrière ---
Rafraîchissement Eau	Crochet de remorque ---	Sidecar ---
Empl. du moteur A 1^{er} avant	Nombre de vit. avanzi 3	
	Vit. en 1 ^{er} vit. en prise dir. 96 km/h.	

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.		--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	1'795 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	665 kg.	575 kg.	1'240 kg.
Charge utile	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)			--- kg.
Pneumatiques: Dimension	185 x 400 MICHELIN	Pilote	simples / KKKKK
Capacité de charge (par pneu 550 kg.)	par essieu 1'100 kg.	1'100 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

MARCHEL-DUCHEIER-CIBIE

Phares: Marquage 2, dans les phares

Foux de position 1, combiné, à gauche

Foux stop 1, combiné, à gauche et temps

Indicateurs de direction: 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128, 256, 512, 1024

Avertisseurs 2 (ville & route)

Essuie-glaces 2, électr. av. comm. de secours

Emplacement AV = Dans le pavillon (rouges)

AV = Sur les ailes (blanches)

Edrillage du No de contr. 1, centre conv. gauche

2 amp. (Socitt)

Syst. anti-éblouissant Ampoules Blaux à cullier (jaunes)

DIMENSIONS

Voie { avant 1,790 mm

{ arrière 1,770 mm

Largeur hors-tout AV. 1,790 mm

Emparement 3,270 mm

Longueur hors-tout 4,650 mm

Hauteur (non chargée) 1,580 mm

Garde au sol 200 mm

Porte à faux, arrière 950 mm

Crochet de remorque (haut, dep. sci) --- mm

Crochet de remorque (pous à faux) --- mm

Diamètre de braguage ext. gauche 17,60 mm

Diamètre de braguage ext. droite 17,60 mm

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge mm.

Longueur du pont de charge mm.

Hauteur Intérieure mm.

Hauteur du pont de charge mm.

Rideaux (hauteur) mm.

1) OBSERVATIONS

* Dans le modèle expertisé (accoudoirs alliant

jusqu'à sur la banquette) il ne peut être accordé

que 2-3 places sur la banquette arrière. Si les

accoudoirs sont modifiés de façon à ne gêner les

occupants il peut être accordé 3 places.

** En plus, 2 lieux de stationnement placés latéralement (blanches à 1, AV, et rouges à 1, AR) avec

interrupteur spécial.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (S.M.R.)

1) **Alimentations:** Equips d'un interrupteur à

minutes; Vérifier la durée de la minuterie (max. 10-12 secondes seulement).

Lieu et date de l'expertise-type
GENEVE, le 17.9.1953

La commission d'expertise-types